

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption et suivi du procès-verbal
  - 3.1 Séance ordinaire du 14 juin 2021
  - 3.2 Séance ordinaire du 12 juillet 2021
- 4- Administration
  - 4.1 Approbation des comptes payables et payés
  - 4.2 Les entreprises Pierre Bélisle - Autorisation de paiement de facture pour virée de charrue et fauchage à même leurs fonds d'entretien des chemins d'été du Lac Vallée – 1 287.72\$
  - 4.3 Dominic Beaulieu inc – Inondations du 30 juin - Autorisation de paiement de facture 11 408.42\$
  - 4.4 Modification du règlement #449-2008 concernant la tarification de certains services municipaux (Tarification du drapeau)
  - 4.5 Demande de lettre d'appui - Subvention FCRC pour le Parc des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles
- 5- Travaux publics
  - 5.1 Accueil de la démission de M. Jean-Christophe Aubin
  - 5.2 Autorisation pour asphaltage suite aux inondations de fin juin
  - 5.3 Autorisation pour achat de glissières pour le pont ste-Cécile suite aux recommandations du MTO
- 6- Sécurité publique
  - 6.1 Entente avec St-Félix-de-Valois – Préventionniste risques moyens, élevés et très élevés
- 7- Urbanisme et environnement
  - 7.1 Dépôt des certificats d'analyses officiels des réseaux d'aqueduc, d'eaux usées, jeux d'eau et du rapport de la situation du barrage Miro – Juillet 2021
  - 7.2 PAFMAN – Autorisation d'embaucher un ingénieur pour reviser les correctifs au barrage Miro et préparer les plans et devis
  - 7.3 Autorisation d'aller en appel d'offres pour remplacer le poste de pompage secondaire
  - 7.4 Adoption du 2<sup>e</sup> projet de règlement # 645-2021 - modifiant le règlement de construction # 528-2012 afin d'autoriser des fondations sur pilotis et pieux pour un bâtiment principal
- 8- Culture et Loisirs
  - 8.1 As de la Matawinie – Demande pour contribution des autres municipalités
  - 8.2 Prolongation de l'embauche de l'adjointe aux loisirs
- 9- Période de questions
- 10- Levée de la séance

**Toutes les séances ordinaires du conseil municipal se font à 20 heures**

Les questions doivent être adressées à [comptabilite@stebeatrix.com](mailto:comptabilite@stebeatrix.com) ou par téléphone au 450-883-2245 poste 6232 **avant lundi le 23 août à 10h00,**  
**en mentionnant que c'est une question adressée au conseil municipal**

Les séances du conseil se tiendront à la salle A du Pavillon du village, et ce, jusqu'à nouvel ordre  
Les mesures sanitaires devront être respectées pour y assister